

# VINS DE BOURGOGNE TELEMENT



Le cahier des charges  
des AOP garantit la pérennité  
de notre vignoble et de nos  
savoir-faire.  
En Bourgogne, la pérennité  
c'est aussi s'engager à alléger  
nos bouteilles et contribuer  
à réduire notre empreinte  
carbone.

# ENGAGÉ



Découvrir  
nos projets  
neutralité  
carbone à 2035

 **TELEMENT VINS DE  
BOURGOGNE**

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.